

# Instance hors-jeu et banc de touche pour les CDD



“Ni plan social, ni nouvelle RCC” et “ça patine un peu pour la holding”...

À France 3, c'est un peu comme à l'OM : les miracles existent ! Il aura suffi d'une visite de Delphine Ernotte dans les locaux de Provence-Alpes pour apprendre ce que l'on peine à savoir en plusieurs jours de réunion du CSE réseau. Si tant que cette nouvelle assertion de la présidente soit vérifiée dans quelques semaines ou quelques mois. Nous aurions même tendance à dire que la direction marche sur des œufs olympiques et qu'elle n'a pas envie d'un mouvement social pendant les JO.

Pas d'emplois supplémentaires dans le réseau : ça, on avait bien compris ! Puisque la nouvelle directrice de ce réseau considère même que 10 ETP pour une direction régionale à trois antennes, comme AURA, c'est déjà inespéré !

Mais une partie nationale ICI Soir réduite alors que le “tour des régions” subit moult annulations, ça n'était visiblement pas dans les tuyaux lors de la dernière visite du directeur de l'info du réseau. Pas plus que l'officialisation d'une renégociation de l'Accord Collectif de 2013.

C'est fou ce qu'il peut se passer en à peine trois semaines en dehors des réunions d'Instances Représentatives du Personnel ! Et qui amènent toutes ces questions qui nous taraudent.

Où vont se situer les coupes sombres pour trouver les 200 millions d'euros d'économies d'ici à 2028 annoncés par la présidente ? En gain de productivité nous dit-on ! Mais pas uniquement... alors merci de chercher ailleurs que dans le Réseau, car ici, on ne s'y tourne pas les pouces.

Et ce n'est sans doute pas avec cet ordre du jour très *light* que nous en saurons plus sur l'avenir des régions de France 3, si malmenées et dont les salariés peinent à trouver une motivation, une attractivité – le mot est à la mode ! – Pour venir travailler quotidiennement.

“Accompagnement de l'attractivité”... entre cynisme et langue de bois, c'est ce qu'on appelle jouer sur les mots... et de manière la plus cruelle et la plus déconnectée qu'il soit !

La direction de France Télévisions a présenté son nouveau dispositif de paiement forfaitaire des frais d'hébergement pour les non-permanents. En général, un nouveau dispositif de prise en charge qui respecte ces salariés précaires, en tenant compte en plus des hausses significatives des coûts de l'hôtellerie et de la restauration, ça devrait être du plus... Mais à France Télévisions, et notamment dans le réseau, c'est du moins ! 10 euros de moins qu'actuellement pour le diner et la nuitée !

En tant qu'élu.es de ce CSE, nous ne pouvons qu'être indigné.es, au vrai sens du mot, par cette proposition. Indignés et inquiets ! Car du renoncement de ces CDD à venir remplacer les salariés permanents quand ils sont absents vont dépendre la fabrication et la diffusion de nos JT ! Une situation qui s'est multipliée ces derniers mois.

Nous demandons solennellement à la direction de renoncer à ce projet pernicieux. Et nous invitons la direction et la DRH du réseau à signer la pétition de nos collègues.

Paris, le 20 mars 2024